



Communiqué de presse

Bois-Colombes, le 5 mai 2011

AVIVA FRANCE SIGNE UN ACCORD DE PARTENARIAT AVEC SNCF

Aviva France, acteur majeur de l'assurance vie et de l'épargne à long terme, de la gestion d'actifs et de l'assurance dommages, et SNCF annoncent la signature d'un partenariat innovant, sur le service auto/train, pour une durée d'un an.

Les clients qui ont souscrit une assurance automobile chez Aviva ou chez Eurofil, bénéficient d'une réduction de 30 % sur le transport de leur véhicule en train. Ce service leur permet ainsi de voyager dans des conditions moins stressantes et moins fatigantes. Cet accord a également pour objectif de diminuer les risques d'accidents pendant les longs trajets durant les périodes à fort trafic (week-ends, vacances) et de réduire les émissions de CO₂ afin de préserver l'environnement.

Pour bénéficier de cette offre, les assurés doivent présenter leur attestation d'assurance automobile en cours de validité dans les boutiques, les gares SNCF et les agences de voyages agréées.

Par ailleurs, ceux qui souhaitent laisser leur véhicule à leur domicile et voyager en train, se verront proposer un tarif avantageux pour la location d'un véhicule en gare d'arrivée.

« Nous nous réjouissons de ce partenariat avec SNCF qui va nous permettre d'apporter un service innovant et du confort à nos clients tout en faisant un geste important pour préserver l'environnement, le développement durable étant un axe majeur de notre stratégie, » a déclaré Claude Zaouati, directeur des produits dommages et santé d'Aviva France et président directeur général d'Eurofil. « Depuis de nombreuses années, Aviva est reconnu pour son savoir-faire en matière de partenariats. Nous ne pouvons que nous féliciter de la confiance que nous témoigne le service auto/train SNCF. »

Contacts presse :

Dominique Eluau – 01 76 62 67 19 - Courriel : dominique_eluau@aviva.fr

Estelle Joubert – 01 76 62 57 86 - Courriel : estelle_joubert@aviva.fr

A propos d'Aviva

Aviva est le 6e assureur mondial*, avec plus de 53 millions de clients répartis en Europe, en Amérique du Nord et dans la zone Asie-Pacifique. Les principaux métiers du groupe Aviva sont l'assurance vie et l'épargne à long terme, la gestion d'actifs et l'assurance dommages, avec un chiffre d'affaires total de 55,4 milliards d'€ et 468 milliards d'€ d'actifs sous gestion au 31 décembre 2010. Aviva est le plus important assureur au

Royaume-Uni et l'un des premiers assureurs vie et épargne retraite en Europe. L'espace presse www.aviva.com/media comprend des images ainsi que tous les communiqués de presse et les informations produits du groupe Aviva. Les vidéos sont accessibles via le site <http://www.aviva.com/media/video/>. Pour suivre Aviva sur Twitter : www.twitter.com/avivapl.

Avec plus de 180 ans d'expérience en France, Aviva se positionne parmi les 10 premiers acteurs du marché de l'assurance. Aviva France offre une gamme complète de produits à 3 millions de clients, particuliers, entreprises petites et moyennes. La compagnie se distingue par un modèle solide et rentable de multidistribution (875 agents généraux, 1800 collaborateurs d'agences, 1000 courtiers, 400 conseillers vie, 900 conseillers en gestion UFF). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France, le Groupe Crédit du Nord et des constructeurs automobiles. Aviva emploie directement plus de 4700 collaborateurs. Au 31 décembre 2010, il a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 7 milliards d'€ et un résultat net en base comptable IFRS de 304 millions d'€. La société gérait 80,7 milliards d'€ d'actifs au 31 décembre 2010. Pour plus d'information sur Aviva France, consulter <http://www.aviva.fr/assurances/assureur-aviva/aviva-presse>

*sur la base des primes brutes mondiales émises au 31 décembre 2009.